



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

PREFECTURE

**RECUEIL DES ACTES**  
**ADMINISTRATIFS**

**Recueil Spécial du 2 août 2011**

### Décision de la Commission départementale d'aménagement commercial

Réunie le 12 juillet 2011, la commission départementale d'aménagement commercial a pris les décisions suivantes :

- a été accordée à la S.A.S.A.U. MAGASIN GALERIES LAFAYETTE l'autorisation de créer un magasin à prédominance alimentaire, d'une surface de vente de 2 863 m<sup>2</sup>, à l enseigne MONOPRIX, en lieu et place d'un magasin LAFAYETTE GOURMET, au sein de l'ensemble commercial GALERIES LAFAYETTE, situé 209-211 boulevard Pinel à Bron, réduisant la surface de vente du grand magasin GALERIES LAFAYETTE à 12 671 m<sup>2</sup>, sans changement de la surface de vente totale de l'ensemble commercial qui demeure à 15 534 m<sup>2</sup>.

Le texte de cette décision doit être affiché à la mairie de Bron pendant un mois.

- a été accordée à la SNC RANDOLI l'autorisation de créer à Lyon 2<sup>ème</sup>, zone d'aménagement concerté de Lyon Confluence, sur le même terrain d'assiette initial du projet autorisé le 6 octobre 2005 puis modifié le 12 mars 2009, un ensemble commercial, d'une surface de vente de 27 205m<sup>2</sup> comprenant :

- un commerce de détail à prédominance alimentaire, sans enseigne, d'une surface de vente de 4 475 m<sup>2</sup> ;

- 13 moyennes surfaces spécialisées pour une surface de vente totale de 14 882 m<sup>2</sup>,

- et 64 boutiques environ pour une surface commerciale totale de 7 848 m<sup>2</sup>.

Le texte de cette décision doit être affiché à la mairie de Lyon pendant un mois.

- a été accordée à la SA SAIGE l'autorisation de créer un magasin de commerce de détail de bricolage, à l'enseigne BRICOMARCHE, d'une surface de vente totale de 2 515 m<sup>2</sup>, constituée d'une surface commerciale intérieure de 1 500 m<sup>2</sup> et d'une surface extérieure de 1 015 m<sup>2</sup>, à Tarare, avenue Edouard Herriot.

Le texte de cette décision doit être affiché à la mairie de Tarare pendant un mois.